



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJETS DE RÈGLEMENT NO. 698-11-1, 699-11-4, 700-11-1 ET 701-11-1**

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 698-11, le règlement de zonage no. 699-11, le règlement de lotissement no. 700-11 et le règlement de construction no. 701-11.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 4 février 2014, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

- a) Projet de règlement numéro 698-11-1 amendant le plan d'urbanisme;
- b) Projet de règlement numéro 699-11-4 amendant le règlement de zonage;
- c) Projet de règlement numéro 700-11-1 amendant le règlement de lotissement;
- d) Projet de règlement numéro 701-11-1 amendant le règlement de construction.

Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 4 mars 2014, à 18h30, à l'hôtel de ville de Bedford située au 1 rue Principale. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la ville, monsieur Yves Lévesque, expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption.

Le projet de règlement numéro 698-11-1 amendant le plan d'urbanisme a pour but de modifier le plan des grandes affectations du sol par l'ajout de l'affectation agricole dans le cartouche.

Le projet de règlement numéro 699-11-4 amendant le règlement de zonage a pour but de :

1. Préciser les classes d'usages C3-2 (services reliés à la vente de véhicules et de pièces) et A4 (services, commerces et industries reliés aux ressources naturelles);
2. Apporter des précisions aux usages et constructions autorisés dans les marges de recul notamment, les piscines;
3. Interdire l'emploi de conteneur, boîte de camion ou objet similaire comme bâtiment;
4. Préciser et harmoniser les dispositions concernant l'affichage;
5. Permettre la construction d'une résidence sur deux lots à certaines conditions;
6. Autoriser la présentation de spectacles sur les terrasses situées dans la zone CA-1;
7. Modifier les marges de recul latérales à la grille des usages et des normes pour la zone RA-4;
8. Modifier la grille des usages et des normes de la zone CB-1 pour permettre l'usage C3-4 (services reliés aux véhicules lourds) et autoriser un maximum de 3 logements;
9. Modifier la grille des usages et des normes des zones PB-3, PB-6 et PB-7 pour permettre l'usage C6-3 (activités éducatives intérieures).

Le projet de règlement numéro 700-11-1 amendant le règlement de lotissement a pour but de modifier les dimensions minimales de terrain requises pour les usages mixtes, bifamilial et trifamilial ainsi que pour les zones IC-1 et ID-1.

Le projet de règlement numéro 701-11-1 amendant le règlement de construction a pour but de permettre l'agrandissement sur pieux pour l'usage trifamilial.

Les projets de règlements ainsi que le plan de zonage localisant les zones visées peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Bedford située au 1 rue Principale, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Les projets de règlement de zonage et de lotissement contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À Bedford, ce 26 février 2014.

Yvon Labonté,
Directeur général et secrétaire trésorier